

---

## BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

-

### INAUGURATION



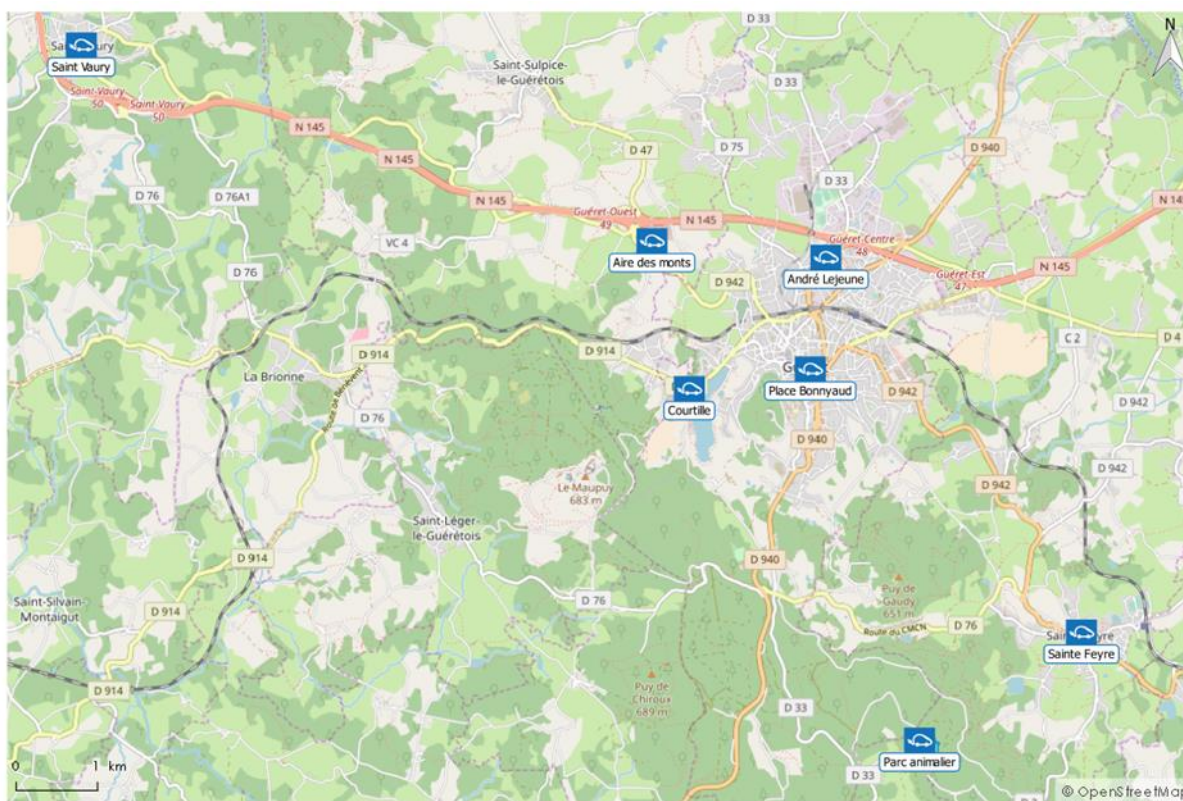
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CROISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

24/08/2018 à 14h00

Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte (TEPCV) depuis 2015, **la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret poursuit l'amélioration de son impact sur le climat**. Dans le cadre de cette convention signée avec l'état, sont subventionnés différents projets cohérents avec la politique énergétique de l'agglomération.

Parmi eux, **l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicule électrique (IRVE) dans le but d'encourager l'électromobilité**. Un groupement de commande a été organisé par le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC) pour fournir des bornes sur tout le département. Il s'agit de bornes de 22 kW pouvant chacune charger deux véhicules en simultanément. Les emplacements de ces bornes ont été choisis en fonction des installations génératrices de flux à proximité (Espace André Lejeune, Parc Animalier des Monts de Guéret, Aire des monts de Guéret, centre-ville ...) ainsi que des caractéristiques du réseau électrique local. **Au total 7 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le territoire du Grand Guéret.**

La recharge est proposée au public au **tarif unique de 3€/charge**. Le paiement se fait soit par badge d'accès soit par carte bancaire sans contact.



Emplacement des bornes de recharge pour véhicules électriques

Mis à jour au 24/08/2018

#### CONTACTS PRESSE :

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – [lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

**Vincent GAUTIER-DUPRAT** : Chargé de mission Plan Climat – [vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr](mailto:vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.



Emplacement des bornes de recharge pour véhicules électriques (département)

Mis à jour au 24/08/2018

## LA MISE EN PLACE DU PROJET

A l'origine, la région Limousin avait initié une réflexion sur le sujet en partenariat avec ENEDIS (ex-ERDF) et les collectivités. Un schéma a été élaboré pour doter le territoire d'infrastructures facilitant l'utilisation de véhicules électriques.

L'objectif national de ce dossier a été établi lors du Grenelle de l'environnement de 2007 : faire de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux une priorité. Ceci passe par le développement des véhicules électriques et donc le développement des infrastructures de recharge associées.

En 2016 le dispositif « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) a été sollicité pour financer le projet.

Fin 2016 le SDEC a coordonné le projet au niveau départemental. Il s'agissait d'associer les différentes collectivités du territoire pour :

- Avoir le même matériel à un tarif concurrentiel,
- Proposer un tarif de recharge unique,
- Etre cohérent avec le schéma régional,
- Réaliser les opérations administratives et notamment le marché public.

En 2017 les fournisseurs retenus travaillent à cette mission.

En 2018 les bornes sont installées et raccordées au réseau électrique. La mise en service a débuté en août pour s'achever en septembre par le raccordement électrique des dernières bornes et la mise en place d'une signalétique spécifique.

La première recharge a d'ores et déjà eu lieu le 13 août 2018 sur la station de l'Aire des Monts de Guéret.

### CONTACTS PRESSE :

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – [lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

**Vincent GAUTIER-DUPRAT** : Chargé de mission Plan Climat – [vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr](mailto:vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

## L'OBJECTIF

L'objectif principal pour les collectivités locales est bien décrit dans l'étude du CEREMA sur le sujet : « *Quel que soit le lieu d'implantation des bornes sur l'espace public, il est important de prendre conscience que leur rôle premier est la réassurance des usagers. De fait elles doivent être avant tout visibles, clairement fléchées, facilement trouvables.* »

Aussi l'objectif premier de l'agglomération doit être de rendre ces bornes visibles pour rassurer les usagers sur la possibilité d'une recharge. Il est d'ores et déjà atteint dans le projet mis en place :

- Emplacements stratégiques à forte fréquentation ;
- Publication de l'emplacement des bornes prévu conformément à la réglementation (notamment data.gouv.fr). Il sera repris sur différents sites / application spécialisés ;
- Signalisation horizontale et verticale sur site ;
- Inauguration officielle avec invitation de la presse.

## LE GRAND GUERET ET LA REDUCTION DE SON IMPACT SUR LE CLIMAT

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la politique générale de l'agglomération qui cherche à réduire son impact sur le climat à l'aide de plusieurs outils :

- un plan climat,
- un appel à projet photovoltaïque,
- un projet de territoire,
- un plan global de déplacement,
- un conseiller en énergie partagé avec les communes du territoire.

La mise en place conjointe de ces outils permet de :

- réaliser des économies d'énergie (travaux d'amélioration énergétique des bâtiments pour 1 000 000€ en 2017/2018, audit énergétique proposé à 3000 ménages avec le programme ARTéé en 2018...) ;
- diminuer l'impact de la mobilité (achat de véhicules électriques pour les agents des collectivités en 2017/2018, aggro'Bus...) ;
- développer les énergies renouvelables (permis de construire pour un parc photovoltaïque à Guéret/St Fiel déposé en 2018).

On peut également citer par exemple l'achat en 2017 de véhicules électriques. Avec une autonomie réelle de 250km, ceux-ci conviennent à l'immense majorité des déplacements des agents.

## CONTACTS PRESSE :

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – [lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

**Vincent GAUTIER-DUPRAT** : Chargé de mission Plan Climat – [vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr](mailto:vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

## LE BUDGET

Dépenses		Recettes	
Investissement	114 095€	TEPCV	58 100€
Entretien	6 510€/an	Agglomération (autofinancement)	55 995€ en 2018
Achat d'électricité	1 à 5€/charge	Facturation des recharges	3€/charge

## LES PARTENAIRES

- Etat : financeurs via le dispositif TEPCV,
- SDEC : coordination du dispositif au niveau départemental et groupement de commande,
- ENEDIS : études sur le réseau électrique,
- Collectivités locales : membres du groupement de commande et participation à l'élaboration du projet, garants de la cohérence d'ensemble.

5

## LA SUITE DU PROJET

Les bornes de recharge sont fabriquées par un des leaders du marché : LAFON. Celui-ci annonce une durée de vie de 10 ans. Durant ces 10 ans l'agglomération assurera l'entretien de l'infrastructure ainsi que son animation. Des partenariats locaux seront noués afin de maximiser l'utilisation des bornes et de simplifier la vie des électromobiliens.

## L'APPEL A PARTENARIATS

Afin de faciliter la mobilité électrique la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret lance ce jour un appel à partenariat. Celui-ci s'adresse à toute structure souhaitant utiliser les bornes de recharge mises en place. Par exemple les hôtels, restaurants, commerces, cinéma pourraient offrir la recharge à leurs clients ... Aucune forme de partenariat n'est pour l'instant arrêtée et l'agglomération étudiera les propositions qui lui seront faites.

## CONTACTS PRESSE :

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – [lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

**Vincent GAUTIER-DUPRAT** : Chargé de mission Plan Climat – [vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr](mailto:vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

9 avenue Charles de Gaulle

BP302

23006 Guéret Cedex

Tél. 05.55.41.04.48 – Fax 05.55.41.13.01

[direction.generale@agglo-grandgueret.fr](mailto:direction.generale@agglo-grandgueret.fr)

[www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr)

6

**CONTACTS PRESSE :**

**Lucie GRUAU** : Chargée de Communication – [lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr](mailto:lucie.gruau@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.

**Vincent GAUTIER-DUPRAT** : Chargé de mission Plan Climat – [vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr](mailto:vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr) – 05.55.41.04.48.